

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT  
INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET  
ARRANGEMENT REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION**

Notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle  
(OMPI) conformément à la règle 17.1) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement  
et au Protocole de Madrid

**I. Office qui envoie la déclaration :**



**OFICIUL DE STAT PENTRU  
INVENȚII ȘI MĂRCI**



**L'OFFICE D'ETAT POUR LES INVENTIONS ET LES MARQUES**

Strada Ion Ghica nr.5, Sector 3, București - Cod 030044 - ROMÂNIA

Tel.: +40-21-306.08.00/01/02/.../28/29

Fax: +40-21-312.38.19

e-mail: [office@osim.ro](mailto:office@osim.ro)

[www.osim.ro](http://www.osim.ro)

**II. Numéro de l'enregistrement international : 1382321**

**III. Nom du titulaire de l'enregistrement international: AQUA CRISTAL SLOVAKIA,  
S.R.O., Pod Rybou 5, SK-974 01 Banská Bystrica (SK) SLOVAQUIE**

Après l'examen des documents concernant l'enregistrement international mentionné, effectué par  
l'examineur: **RELIANA TURCU**

IV.  Refus provisoire fondé sur un examen d'office

Refus provisoire fondé sur une opposition<sup>1</sup>:

**CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR), 21, boulevard, Lundy, F-51100  
Reims, FR - FRANCE.**

Refus provisoire fondé à la fois sur un examen d'office et sur une opposition<sup>1</sup>

V.  Refus provisoire pour tous les produits et/ou services

Refus provisoire pour certains des produits et/ou services :  
[suivra l'indication des produits et/ou services qui sont touchés ou qui ne sont pas  
touchés]<sup>2</sup>

Produits et services sur lesquels porte le refus

☛ **Cl. 32 - Tous les produits.**

Produits et services sur lesquels le refus ne porte pas

**VI. Motifs de refus:**

Motifs absoluts

Motifs relatifs [(le cas échéant, voir la rubrique VII)]

<sup>1</sup> Le nom et l'adresse de l'opposant doivent aussi être indiqués.

<sup>2</sup> Lorsque tous les produits ou services classés dans une classe donnée sont visés, on indiquera "tous les produits (ou tous les services) de la classe X". Dans tous les cas, il conviendra d'indiquer clairement si ces produits et/ou services SONT concernés ou s'ils NE SONT PAS concernés.

**VII. Renseignements relatifs à une marque antérieure<sup>3</sup>**

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) :

☛ **EUTM: 008513913 / 27.08.2009**

- iii) Nom et adresse du titulaire :

☛ **CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR), 21, boulevard, Lundy, F-51100 Reims, FR - FRANCE.**

- iv) Reproduction de la marque : (Annexe)
- v) Liste des produits et services:

Liste de tous les produits et services

ou

Liste des produits et services pertinents :

☛ **Cl. 32 - Tous les produits.**

**VIII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable [(voir le texte à la rubrique XII)] : Loi 84/1998 republiée - concernant les marques et les indications géographiques: art. 6(1)-b, 6(2)-a, 6(2)-f, 6(3) et 6(4)-a**

**IX. Informations relatives à la suite de la procédure**

- i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours :  
*30 jours à compter de la réception de la notification.*
- ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé :  
*L'Office indiqué en rubrique I. ci-dessus.*
- iii) Indications concernant la constitution d'un mandataire :

*En cas où le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen, une requête en réexamen ou un recours doit être présenté par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé qui peut aussi avoir la qualité de représentation dans les procédures devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques.*

*La liste des mandataires autorisés on la retrouve à l'adresse suivante:*

**[http://www.osim.ro/consilieriPI/2017/agentii\\_consilieri.pdf](http://www.osim.ro/consilieriPI/2017/agentii_consilieri.pdf)**

*ou*

**[http://www.osim.ro/consilieriPI/2018/cons\\_marci.pdf](http://www.osim.ro/consilieriPI/2018/cons_marci.pdf)**

*Note : La langue officielle devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques est la langue roumaine.*

**X. Date de la notification de refus provisoire : ARPOp 67 - 2018 - 1 / 14.05.2018**

<sup>3</sup> Lorsque les motifs sur lesquels se fonde le refus provisoire ont trait à une marque antérieure, comme cela aura été indiqué à la rubrique VI. On pourra fournir les renseignements demandés dans cette rubrique en annexant un extrait imprimé du registre ou de la base de données.

XI. Signature ou sceau officiel de l'office qui émet la notification :

XII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable:

**Loi 84/1998 republiée - concernant les marques et les indications géographiques:**

Article 6, alinéa 1:

En outre des motifs prévus à l'article 5 alinéa 1), une marque est refusée à l'enregistrement ou susceptible d'être annulée, selon le cas, pour les motifs relatifs suivants:

b). *lorsqu'en raison de l'identité ou de la similitude par rapport à la marque antérieure et en raison de l'identité ou de la similitude des produits et des services que les deux marques désignent, il existe un risque de confusion dans l'esprit du public, y compris un risque d'association avec la marque antérieure.*

Article 6, alinéa 2:

Au sens de l'alinéa 1, constituent des marques antérieures les marques dont la date de dépôt est antérieure à la date de dépôt de la demande d'enregistrement de la marque ou, le cas échéant, du droit de priorité invoqué à l'appui de celle-ci, et qui appartiennent aux catégories suivantes:

a) *les marques communautaires*

f) *les marques qui, à la date du dépôt de la demande d'enregistrement de la marque, ou, le cas échéant, à la date de la priorité invoquée, sont notoirement connues en Roumanie, au sens de l'article 6 bis de la Convention de Paris.*

Article 6, alinéa 3:

Une marque est également refusée à l'enregistrement, ou, au cas où la marque a été enregistrée, est susceptible d'être déclarée nulle si elle est identique ou similaire à une marque communautaire antérieure, au sens des dispositions de l'alinéa 2, et si elle a été destinée à être enregistrée ou est déjà enregistrée pour des produits et des services qui ne sont pas similaires à ceux pour lesquelles la marque communautaire antérieure est enregistrée, lorsque la marque communautaire antérieure jouit de renommée dans l'Union européenne et si par l'usage de la marque ultérieure on pourrait tirer indûment profit du caractère distinctif ou de la renommée de la marque communautaire antérieure

Article 6, alinéa 4:

Une marque est également refusée à l'enregistrement ou, au cas où la marque a été enregistrée, est susceptible d'être déclarée nulle si:

a) *la marque est identique ou similaire à une marque antérieure enregistrée en Roumanie, au sens des dispositions de l'alinéa 2, et si elle est destinée à être enregistrée ou est déjà enregistrée pour des produits ou des services qui ne sont pas similaires à ceux pour lesquels la marque antérieure a été enregistrée, lorsque la marque antérieure jouit de renommée en*

*Roumanie et si par l'usage de la marque ultérieure on pourrait tirer indûment profit du caractère distinctif et de la renommée de la marque antérieure, ou si l'usage porterait préjudice au caractère distinctif ou à la renommée de la marque antérieure.*

Article 13, alinéa 2 :

La représentation du déposant par mandataire est obligatoire lorsque le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen, sauf pour le dépôt d'une demande d'enregistrement d'une marque.

Article 19, alinéa 1 :

Dans un délai de deux mois de la date de la publication de la demande d'enregistrement de la marque, toute personne intéressée peut former une opposition concernant l'enregistrement de la marque portant sur les motifs relatifs de refus prévus à l'article 6.

Article 20, alinéa 2 :

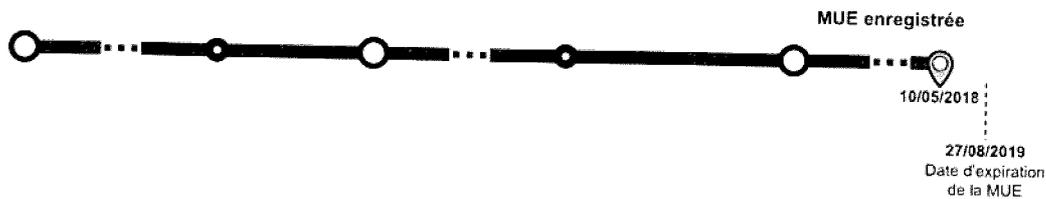
Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la notification de l'opposition, le déposant peut présenter son point de vue.

## Informations de dossier de MUE

# CRISTAL

008513913

### Calendrier



### Informations sur la marque

Nom	<b>CRISTAL</b>	Date de dépôt	<b>27/08/2009</b>
Numéro de dépôt	<b>008513913</b>	Date de l'enregistrement	<b>22/02/2010</b>
Base	<b>MUE</b>	Date d'expiration	<b>27/08/2019</b>
Date de réception	<b>27/08/2009</b>	Date de la désignation	
Type	<b>Verbale</b>	Langue de dépôt	<b>français</b>
Nature	<b>Individuelle</b>	Deuxième langue	<b>Anglais</b>
Classes de Nice	<b>33 ( Classification de Nice )</b>	Référence de la demande	<b>CPE-M0647MC</b>
Classification de Vienne		Statut de la marque	<b>Enregistré</b>
		Caractère distinctif acquis	<b>Non</b>

### Produits et services

français (fr) ▼

**33** Vins; vins mousseux; vins de provenance française, à savoir vins bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée Champagne.

### Description

Aucune donnée

### Titulaires

#### CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR)

ID	<b>38618</b>	Pays	<b>FR - FRANCE</b>	Adresse postale	
Organisation	<b>CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR)</b>	État/comté	<b>n/a</b>	CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR) 21, boulevard Lundy F-51100 Reims FRANCIA	Accès et changement par l'utilisateur autorisé permis via l'User Area.
Légal	<b>Entité juridique</b>	Ville	<b>Reims</b>		Accès et changement par l'utilisateur autorisé permis via l'User Area.
		Code postal	<b>51100</b>		
		Adresse	<b>21, boulevard Lundy</b>		

## Représentants

### ERNEST GUTMANN - YVES PLASSERAUD S.A.S.

ID	<b>13142</b>	Pays	<b>FR - FRANCE</b>	Adresse postale	
Organisation	<b>n/a</b>	État/comté	<b>n/a</b>	ERNEST GUTMANN - YVES PLASSERAUD S.A.S.	00 33-144511800
Légal	<b>Personne morale</b>	Ville	<b>Paris</b>	3, rue Auber	00 33-142660890
Type	<b>Association</b>	Code postal	<b>75009</b>	F-75009 Paris	
		Adresse	<b>3, rue Auber</b>	FRANCIA	euipo@egyp.com

## Correspondance

De	Procédure	Numéro de dépôt	Objet	Date	Actions
	Inscription	014195740	C.1.3. Owner - change of name & address - entry on the register M - automatic template	25/04/2018	
	Inscription	014195740	Formulaire de demande et pièce jointe	18/04/2018	
	MUE	008513913	Surveillance letter	16/02/2018	
	MUE	008513913	Surveillance letter	30/06/2016	
	MUE	008513913	Surveillance letter	16/01/2015	
	MUE	008513913	Surveillance letter	18/12/2014	
	MUE	008513913	Divers	18/12/2014	
	MUE	008513913	Surveillance letter	05/08/2013	
	MUE	008513913	Surveillance letter	25/07/2013	
	MUE	008513913	Surveillance letter	18/04/2012	

7/10 page 1 a 10 sur 10024

## Transformation d'un EI

Aucune donnée

## Ancienneté

Aucune donnée

## Priorité d'exposition

Aucune donnée

## Priorité

Aucune donnée

## Publications

Numéro du Bulletin	Date	Section	Description
--------------------	------	---------	-------------

Numéro du Bulletin	Date	Section	Description
2009/043	09/11/2009	A.1	Demandes publiées au titre de l'article 44 du RMUE (article 39 du RMUE avant le 01/10/2017)
2010/035	23/02/2010	B.1	Enregistrements non modifiés depuis la publication de la demande
2018/080	27/04/2018	C.1.3	Propriétaire - Modification du nom et de l'adresse

Article 12 de l'adresses

## Annulation

---

Aucune donnée

## Inscriptions

---

Numéro du Bulletin	Date	Section	Numéro de dépôt	Titre	Sous-titre
2018/080	27/04/2018	C.1.3	014195740	Propriétaire	Modification du nom et de l'adresse

Article 12 de l'adresses

## Oppositions

---

Aucune donnée

## Recours

---

Aucune donnée

## Décisions

---

Aucune donnée

## Renouvellements

---

Aucune donnée

## Relations de la marque

---

Aucune donnée